



## FICHE TECHNIQUE • 2022

Mise à jour 01/2022

## ADRESSE

1 allée du Zénith  
67201 ECKBOLSHEIM  
Tél : 03 88 10 50 50  
Fax : 03 88 10 50 51  
info@zenith-strasbourg.fr

## DIRECTION

Sylvie CHAUCHOY

## TECHNIQUE

Vincent MURE  
Régisseur Général  
Tél : 03 88 10 50 57  
GSM: 06 83 11 03 39  
vmure@zenith-strasbourg.fr

## COMMERCIAL

Eric GAUTREAU  
Responsable administratif  
Tél : 03 88 10 50 52  
GSM : 06 31 09 64 04  
egautreau@zenith-strasbourg.fr

## COMMUNICATION

Jordan PETERMANN  
Chargé du développement marketing  
et commercial  
Tél : 03 88 10 50 54  
GSM : 07 88 20 83 87  
jpetermann@zenith-strasbourg.fr

## WEB

www.zenith-strasbourg.fr

PAGE 3

## CHAPITRE 1 CONFIGURATIONS ET JAUGES

1A. Jauges tout assis  
1B. Jauges assis/debout

PAGE 5

## CHAPITRE 2 LE ZÉNITH DE STRASBOURG VOUS ACCUEILLE

PAGE 6

## CHAPITRE 3 DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SALLE

3A. Partie technique  
3B. Réseau de communication

PAGE 10

## CHAPITRE 4 RÈGLEMENT / CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PAGE 11

## CHAPITRE 5 NOTICE D'UTILISATION DU GRILL TECHNIQUE

5A. Charges élinguées verticalement  
5B. Charges élinguées non verticalement



## 1A. JAUGES TOUT ASSIS

BLOCS	A0 Très Petite Jauge Assis	A1 Très Petite Jauge Assis	A2 Petite Jauge Assis	A2 PRIM Petite Jauge Assis	A3 Moyenne Jauge Assis	A4 Grande Jauge	A5 Très Grande Jauge
<b>GRADIN 3</b>							
A (GR3-P26)	0	0	0	0	0	0	252
B (GR3-P24)	0	0	0	0	0	0	414
C (GR3-P22)	0	0	0	0	0	0	351
D (GR3-P21)	0	0	0	0	0	0	359
E (GR3-P23)	0	0	0	0	0	0	414
F (GR3-P25)	0	0	0	0	0	0	252
<b>Total Gradin 3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 042</b>
<b>GRADIN 2</b>							
G (GR2-P16)	0	0	0	0	0	323	323
H (GR2-P14)	0	0	44	0	179	374	374
I (GR2-P12)	0	0	469	469	469	469	469
J (GR2-P11)	0	0	474	474	474	474	474
K (GR2-P13)	0	0	44	0	179	374	374
L (GR2-P15)	0	0	0	0	0	323	323
<b>Total Gradin 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 031</b>	<b>943</b>	<b>1 301</b>	<b>2 337</b>	<b>2 337</b>
<b>GRADIN 1</b>							
M (GR1-P16)	0	0	0	0	328	328	328
N (GR1-P14)	164	348	348	348	348	348	348
O (GR1-P12)	199	199	199	199	199	199	199
P (GR1-P11)	206	206	206	206	206	206	206
Q (GR1-P13)	164	348	348	348	348	348	348
R (GR1-P15)	0	0	0	0	328	328	328
PMR	12	18	18	18	30	30	30
ACC PMR	12	18	18	18	30	30	30
<b>Total Gradin 1</b>	<b>757</b>	<b>1 137</b>	<b>1 137</b>	<b>1 137</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>
<b>TRIBUNE</b>							
S (TR-P4)	0	46	46	46	104	104	104
T (TR-P2)	79	79	79	79	79	79	79
U (TR-P1)	83	83	83	83	83	83	83
V (TR-P3)	0	46	46	46	104	104	104
<b>Total Tribune</b>	<b>162</b>	<b>254</b>	<b>254</b>	<b>254</b>	<b>370</b>	<b>370</b>	<b>370</b>
<b>PARTERRE</b>							
W (P-P4)	0	0	0	263	263	263	263
X (P-P2)	229	229	229	370	370	370	370
Y (P-P1)	235	235	235	380	380	380	380
Z (P-P3)	0	0	0	263	263	263	263
PMR	6	6	6	10	10	10	10
ACC PMR	6	6	6	10	10	10	10
<b>Total Parterre</b>	<b>472</b>	<b>472</b>	<b>472</b>	<b>1 296</b>	<b>1 296</b>	<b>1 296</b>	<b>1 296</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 395</b>	<b>1 867</b>	<b>2 898</b>	<b>3 630</b>	<b>4 784</b>	<b>5 820</b>	<b>7 862</b>

## 1B. JAUGES ASSIS DEBOUT

BLOCS	D1 Très Petite Jauge Assis Debout	D2 Petite Jauge Assis Debout	D2 ROCK Petite Jauge Assis Debout	D2 PRIM Petite Jauge Assis Debout	D3 Moyenne Jauge Assis Debout	D4 Grande Jauge Assis Debout	D5 Très Grande Jauge Assis Debout	D6 Très Grande Jauge Assis Debout
<b>GRADIN 3</b>								
A (GR3-P26)	0	0	0	0	0	0	252	252
B (GR3-P24)	0	0	0	0	0	0	414	414
C (GR3-P22)	0	0	0	0	0	0	351	351
D (GR3-P21)	0	0	0	0	0	0	359	359
E (GR3-P23)	0	0	0	0	0	0	414	414
F (GR3-P25)	0	0	0	0	0	0	252	252
<b>Total Gradin 3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 042</b>	<b>2 042</b>
<b>GRADIN 2</b>								
G (GR2-P16)	0	0	0	0	0	323	323	323
H (GR2-P14)	0	44	0	0	179	374	374	374
I (GR2-P12)	0	469	0	0	469	469	469	469
J (GR2-P11)	0	474	0	0	474	474	474	474
K (GR2-P13)	0	44	0	0	179	374	374	374
L (GR2-P15)	0	0	0	0	0	323	323	323
<b>Total Gradin 2</b>	<b>0</b>	<b>1 031</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 301</b>	<b>2 337</b>	<b>2 337</b>	<b>2 337</b>
<b>GRADIN 1</b>								
M (GR1-P16)	0	0	0	0	328	328	328	328
N (GR1-P14)	164	348	348	348	348	348	348	348
O (GR1-P12)	199	199	199	199	199	199	199	199
P (GR1-P11)	206	206	206	206	206	206	206	206
Q (GR1-P13)	164	348	348	348	348	348	348	348
R (GR1-P15)	0	0	0	0	328	328	328	328
PMR	12	18	18	18	30	30	30	30
ACC PMR	12	18	18	18	30	30	30	30
<b>Total Gradin 1</b>	<b>757</b>	<b>1 137</b>	<b>1 137</b>	<b>1 137</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>	<b>1 817</b>
<b>TRIBUNE</b>								
S (TR-P4)	0	0	46	0	0	0	0	0
T (TR-P2)	0	0	29	0	0	0	0	0
U (TR-P1)	0	0	29	0	0	0	0	0
V (TR-P3)	0	0	46	0	0	0	0	0
<b>Total Tribune</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PARTERRE</b>								
PARTERRE	830	1 000	2 000	2 863	2 738	3 779	3 779	5 883
<b>Total Parterre</b>	<b>830</b>	<b>1 000</b>	<b>2 000</b>	<b>2 863</b>	<b>2 738</b>	<b>3 779</b>	<b>3 779</b>	<b>5 883</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 967</b>	<b>3 168</b>	<b>3 287</b>	<b>4 000</b>	<b>5 856</b>	<b>7 933</b>	<b>9 975</b>	<b>12 079</b>

## LES LOCAUX

- ▶ La **production nationale** se situe à jardin au rez de chaussée et au 1<sup>er</sup> étage du Zénith de Strasbourg. Au rez de chaussée se trouve le **catering production** (147 m<sup>2</sup>) et sa **cuisine équipée**, la **loge artiste** et la **loge habilleuse** avec une **buanderie** équipée de 4 arrivées d'eau et d'électricité pour lave-linge.
- ▶ Au 1<sup>er</sup> étage se trouvent **8 loges** (de 16 m<sup>2</sup> à 51 m<sup>2</sup>), **3 bureaux de production** (de 12 m<sup>2</sup> à 30 m<sup>2</sup>) et un **bloc sanitaire**. L'accès entre les niveaux est assuré soit par des escaliers, soit par des ascenseurs (2).
- ▶ La **production locale** se situe à cour au rez de chaussée avec un **bureau de production** (16 m<sup>2</sup>), un **catering** (46 m<sup>2</sup>) et sa **cuisine**, un **vestiaire pour le personnel local** (36 m<sup>2</sup>).
- ▶ À l'extérieur un **parking VL** de 40 places (dont deux PMR) et 25 poids lourds ou bus permet aux productions un **stationnement dans une cour fermée** uniquement les jours d'exploitations. Ce parking sert également au personnel résident du Zénith de Strasbourg.
- ▶ Un **lieu de stockage couvert** de 230 m<sup>2</sup> est disponible à l'arrière de la scène.



## 3A. PARTIE TECHNIQUE

### DIMENSIONS

- Espace scénique 38,50 m x 26,00 m
- Largeur au cadre de scène 53 m
- Hauteur sous passerelle 15,60 m
- Hauteur des points d'accroches 17 m

### PORTES D'ACCÈS CAMIONS

Deux portes d'accès camion dans la salle, à cour et jardin, de 4,80 m de largeur sur 4,25 m de hauteur, utilisées en issues de secours en jauge D6 et une centrale de 4,50 m de largeur sur 3,90 m de hauteur, cette dernière ne donnant pas accès en camion à l'intérieur de la salle.

### SCÈNE : Posée sur un sol de type béton quartzé

- À hauteur variable (de 1,30 m à 1,80 m) et composée d'éléments de 2,44 m et 1,22 m. Surface disponible 31,72 m x 17,08 m soit 540 m<sup>2</sup>. Modification de scène facturée 6,00 € HT/m<sup>2</sup>
- **Standard de montage en jauge A1 à A5 et D1 à D5 : 24,40 m x 14,64 m x 1,40 m**
- **Standard de montage en jauge D6 : 24,40 m x 12,20 m x 1,40 m**
- Charge admissible 500 daN/m<sup>2</sup>.
- Garde-corps sur trois faces avec quatre escaliers et quatre rampes d'accès.
- 20 praticables de 2 m x 1 m réglables de 0,20 m à 1 m (En location 25 €HT /pièce)

### BARRIÈRES DE SÉCURITÉ

- 34 barrières anti-poussée Aluminium et 4 angles (crash-barrières)
- 12 barrières de police noires type Vauban dans la salle

### RÉGIE : La régie est située en haut du gradin 1

Distance de la scène : 34 m en jauge A1, A2, D1, D2

41 m en jauge A3, A4, A5, D3, D4, D5

47 m en jauge D6

Dimension : 8 m x 3 m

Hauteur au sol : 4 m

### OCCULTATIONS

- Jupe de scène noire
- Rideau de fond de scène et patience à la face de couleur noires
- La salle est équipée de rideaux de partitionnements de jauge réalisée au moyen de rideaux de couleurs noirs.
- La salle dispose de 6 pendrillons (4,30 x 14,00) en location à 50,00 €HT/ jeu de pendrillon (2x)

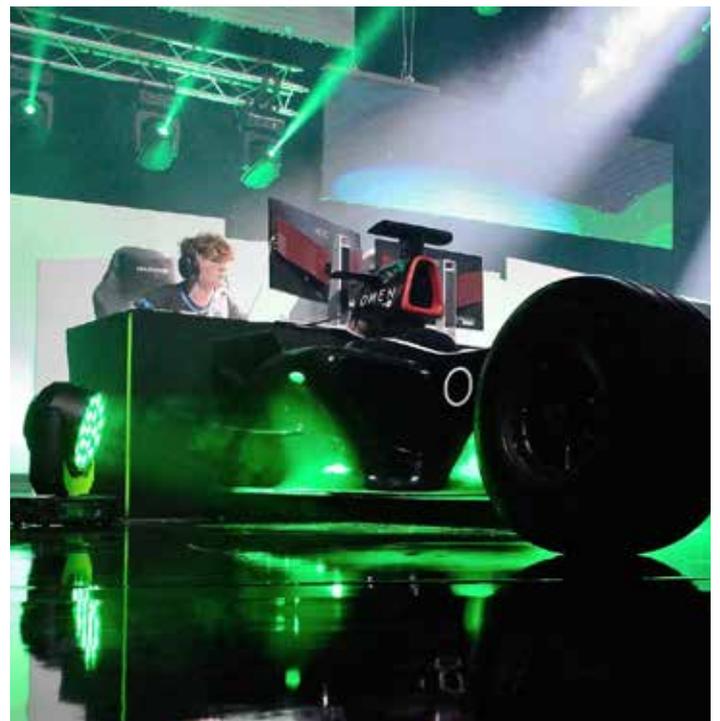
### PASSAGE DE CÂBLES :

La salle est équipée d'un « caniveau » de passage de câble jusqu'à la régie (axe de la salle) avec en plus à la disposition 30 passages de câble 3 voies type CAPA.

### DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE :

Le régime de neutre dans le bâtiment est de type TN

- Eclairage scénique : 630A/400V en arrière scène
- Sonorisation scénique : 250A/400V en arrière scène (sur transformateur d'isolement)
- Machinerie scénique : 125A/400V en arrière scène



## DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SALLE DE SPECTACLE

### LUMIÈRE

#### A. ARMOIRE FIXE LUMIÈRE1 : POSITION LOINTAIN JARDIN

Contrôleur de tension et d'intensité à sélection de source

- 1 x 400A en prises de type « power-lock »
- 1 x 250A sur bornes
- 2 x 125A en P17 3P + T + N à verrouillage
- 1 x 125A sur bornes
- 2 x 63A en P17 3P + T + N
- 1 x 63A sur bornes
- 4 x 32A en P17 3P + T + N
- 2 x PC 16A « classique »

#### B. ARMOIRE FIXE LUMIÈRE2 : POSITION LOINTAIN JARDIN

Contrôleur de tension et d'intensité à sélection de source

- 1 x 630A en prises de type « power-lock »
- 1 x 250A sur bornes
- 2 x 125A en P17 3P + T + N à verrouillage
- 1 x 125A sur bornes
- 2 x 63A en P17 3P + T + N
- 1 x 63A sur bornes
- 4 x 32A en P17 3P + T + N
- 2 x PC 16A « classique »

### SONORISATION

#### A. ARMOIRE FIXE SONORISATION : POSITION LOINTAIN COUR

Contrôleur de tension et d'intensité à sélection de source

- 1 x 250A sur bornes (alimentation armoire mobile sonorisation)
- 8 x 32A en P17 Ph + T + N
- 4 x PC 16A « classique »

#### B. ARMOIRE MOBILE SONORISATION : 30 ml de câble

Alimentée par bornes 125 A de l'armoire fixe sonorisation

- 1 x 125A sur bornes 70<sup>2</sup>
- 1 x 125A en P14 3P + T + N à verrouillage
- 1 x 63A sur bornes 35<sup>2</sup>
- 1 x 63A en P17 3P + T + N à verrouillage
- 2 x 32A en P17 3P + T + N à verrouillage
- 2 x 32A sur bornes
- 6 x PC 16A « classique »

### ARMOIRE FIXE MACHINERIE SCÉNIQUE

#### POSITION LOINTAIN CENTRE

- 1 x 125A en P17 3P + T + N
- 1 x 125A sur bornes 70<sup>2</sup>
- 1 x 63A en P17 3P + T + N à verrouillage
- 1 x 63A sur bornes 35<sup>2</sup>
- 3 x 32A en P17 3P + T + N
- 9 x PC 16A « classique »

### ARMOIRE FIXE VIDÉO

#### POSITION LOINTAIN CENTRE

- 1 x 63A en P17 3P + T + N
- 4 x 32A en P17 3P + T + N
- 6 x PC 16A « classique »

### ARMOIRE BUS

#### EXTÉRIEUR DE LA SALLE (PARKING PRODUCTION)

- 2 x 32A 3P + T + N
- 1 x 32A 3P + T + N (raccorder à l'armoire son)
- 10 x 32A en P17 Ph + T + N
- 18 x PC 16A « classique »

### COFFRETS EN PASSERELLE

#### A. COFFRETS TRIPHASÉS : AU NOMBRE DE 4

- 1 x 32A en P17 3P + T + N
- 4 x 16A en P17 3P + T + N

#### B. COFFRETS MAINTENANCES : AU NOMBRE DE 4

- 1 x 32A en P17 3P + T + N
- 1 x 32A en P17 Ph + T + N
- 2 x 16A « classique »

#### C. DIVERS PC :

- 1 x 32A en P17 3P + T + N
- 34 x 16A « classique »

**COFFRETS POURSUITES :** Les 11 emplacements de poursuite se trouvent dans les passerelles avec leurs distributions électrique à proximité.

- 1 x 32A en P17 Ph + T + N (mono)
- 1 x 16A en P17 Ph + T + N (mono)

### RÉGIE : En gradin

- 1 x 32A en P17 3P + T + N (protégée en 30mA) sur armoire jardin
- 36 x 16A « classique » sur armoires
- 17 x 32A en P17 Ph + T + N (mono) sur armoires
- 6 x 16A « classique » sur chemin de câble
- 9 x 16A « classique » secourues sur chemin de câble

### ARMOIRE BARNUM

- 1 x 32A sur bornes
- 1 x 16A sur bornes

### COFFRETS SALLE : au nombre de 4 (2 à cour / 2 à jardin)

- 1 x 32A en P17 3P + T + N
- 1 x 16A en P17 3P + T + N
- 6 x 16A « classique »

### CATERINGS

#### CATERING PRODUCTION :

- 1 x 32A en P17 3P + T + N
- 28 x PC 16A « classique »

#### CATERING LOCAL :

- 10 x PC 16A « classique »

### LEVAGE ET MANUTENTION

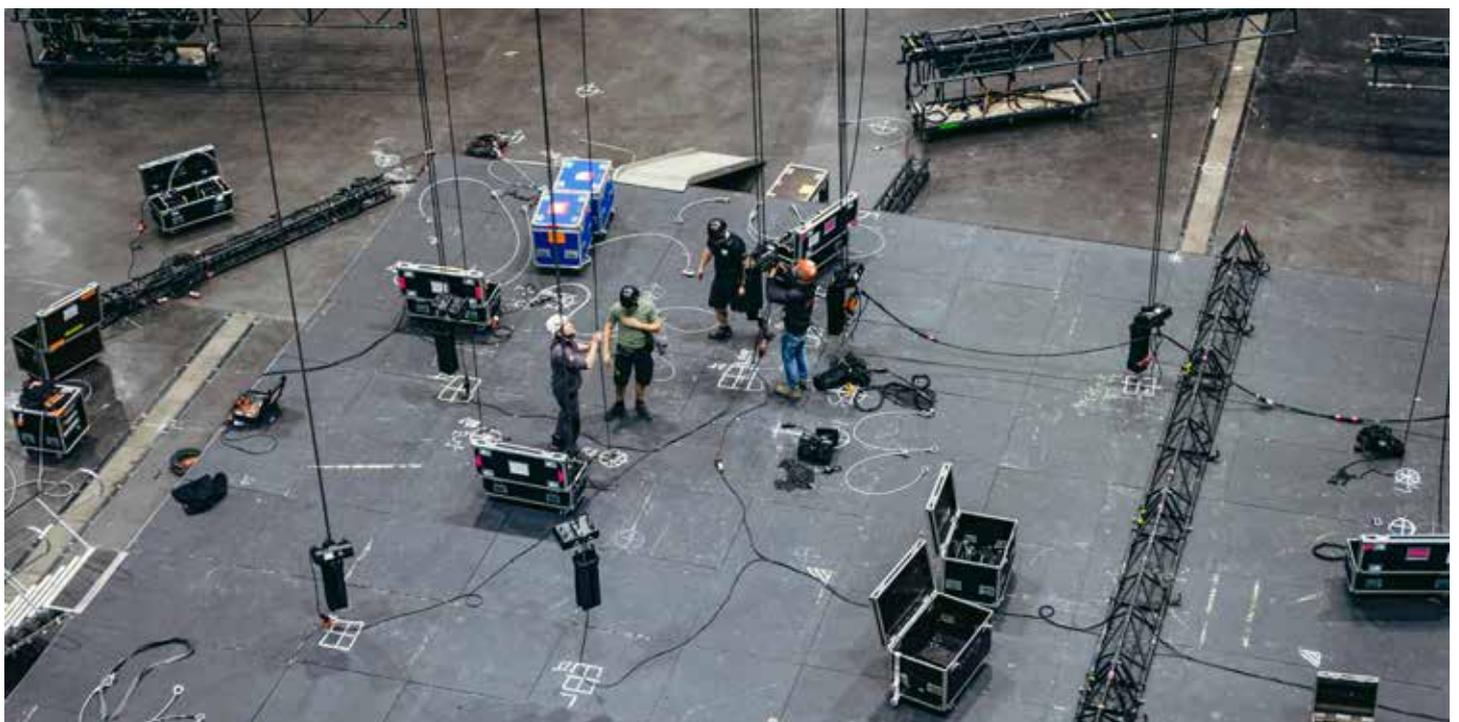
- 1 chariot élévateur à gaz 2,5 tonnes avec rallonges de fourches
- 4 rampes de déchargement camion de 0,80 m x 4,50 m
- 30 palans de 500 kg en location à 55,00 € HT/moteurs/vitesse 4m/mn
- 226 élingues de sécurité et accastillage (manilles...)

### ACCROCHES

La salle est équipée d'un grill technique permettant une charge totale de 40 tonnes au dessus de l'espace scénique (voir plan de charges)

### POUTRES

- 16 poutres planes de 2,50 m
- 29 poutres de 2,10 m en 500 tri
- 18 poutres de 5,00 m en 500 tri



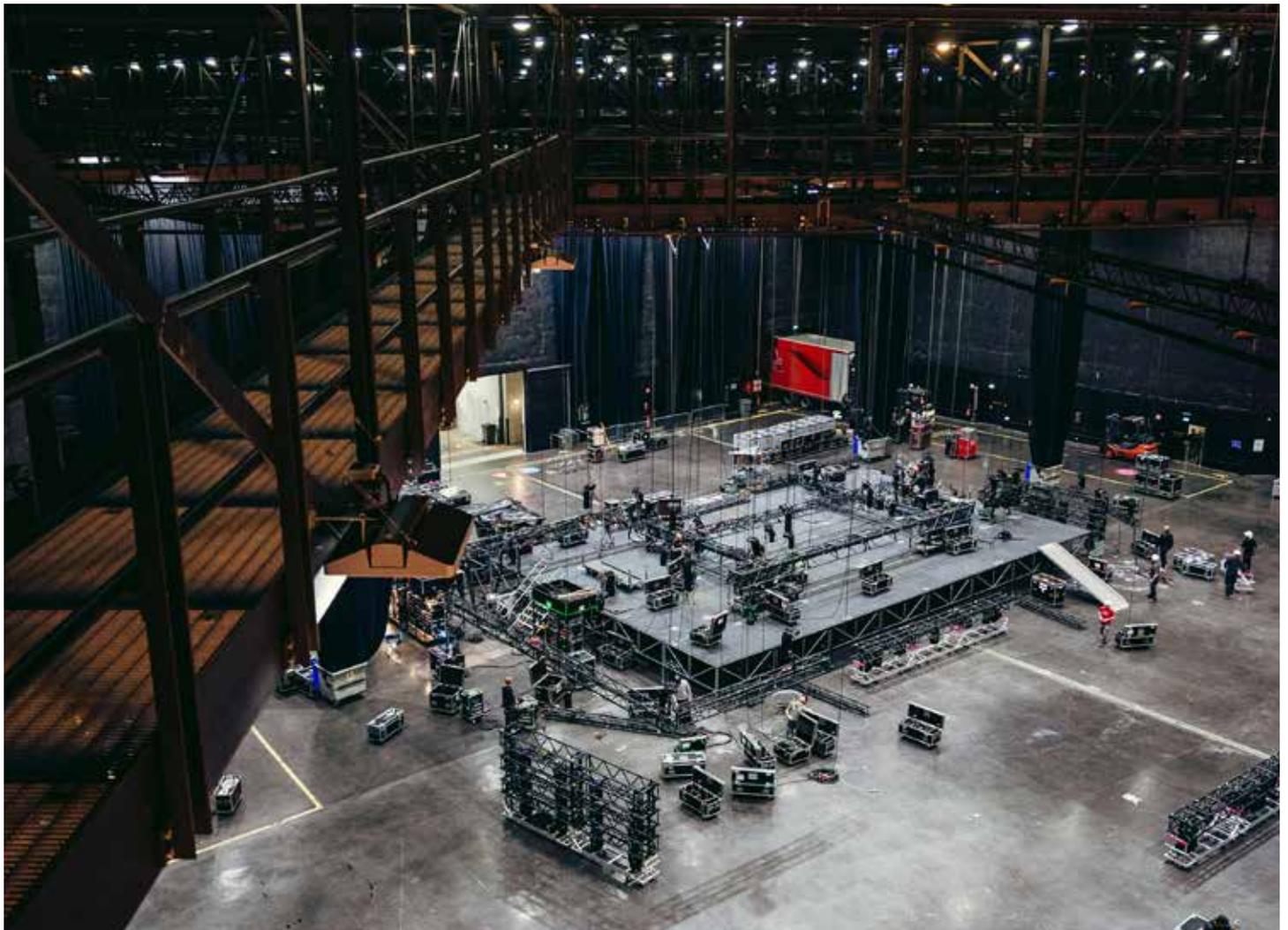
## 3B. RÉSEAUX DE COMMUNICATION

### RÉSEAUX ETHERNET/INTERNET

- Le Zénith est équipé de baies de brassages en fibre optique et prises RJ45 permettant de relier l'ensemble des locaux du bâtiment à Internet, Ethernet et le réseau téléphonique analogique et numérique.
- Le Zénith met à disposition des productions un réseau Internet WiFi non-sécurisé, recouvrant l'ensemble des loges et bureaux de production, l'administration, la salle et le hall. Pour l'envoi d'e-mail : smtp.orange.fr

### TALKIE-WALKIE

- Le Zénith exploite 3 fréquences pour son réseau talkie-walkie : 445.1750 Mhz / 445.7125 Mhz / 445.7625 Mhz
- D'autres fréquences sont utilisées dans la plage 446,00 à 446,20 MHz (info sur demande)
- Le Zénith met à disposition des productions 4 talkies-walkies permettant de communiquer entre eux et le personnel de la salle.



## RÈGLEMENT – CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### PRENDRE CONNAISSANCE

- du plan de prévention finalisé le matin lors de l'accueil
- du règlement intérieur affiché à l'administration du Zénith de Strasbourg
- du cahier des charges d'exploitation joint au contrat de location et disponible sur le site internet

### INTERDICTION DE FUMER

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Zénith de Strasbourg conformément à la loi en vigueur. Le personnel, les artistes et les techniciens sont tenus de respecter cette interdiction.

### GAZ

L'utilisation de gaz est interdite dans le Zénith de Strasbourg.

### STRUCTURES AU SOL

Afin d'éviter toute détérioration de notre sol, tout événement avec éléments/décor/structures posés directement au sol devra faire l'objet d'une analyse technique par nos soins pour définir les principes d'exécutions et valider son montage.

### SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

- L'accès aux passerelles est strictement règlementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.
- L'accès aux passerelles scénographiques ne sera autorisé qu'aux personnes équipées de harnais de sécurité.
- Le levage et la manipulation de charges sont interdits au dessus du personnel.
- Le personnel travaillant dans l'espace scénique devra être équipé des Equipement de Protections Individuelles : gants, casques, chaussures de sécurité.
- Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires du CACES et de l'autorisation de conduite délivrée par leur employeur. Ces documents devront être présentés au responsable technique du Zénith présent sur place.
- En aucun cas, les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.
- Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le régisseur pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux à risques tels que : TGBT, TGS, local de transformateur, etc. . .





## NOTICE D'UTILISATION DU GRILL TECHNIQUE



### 5A. CHARGES ÉLINGUÉES VERTICALEMENT

---

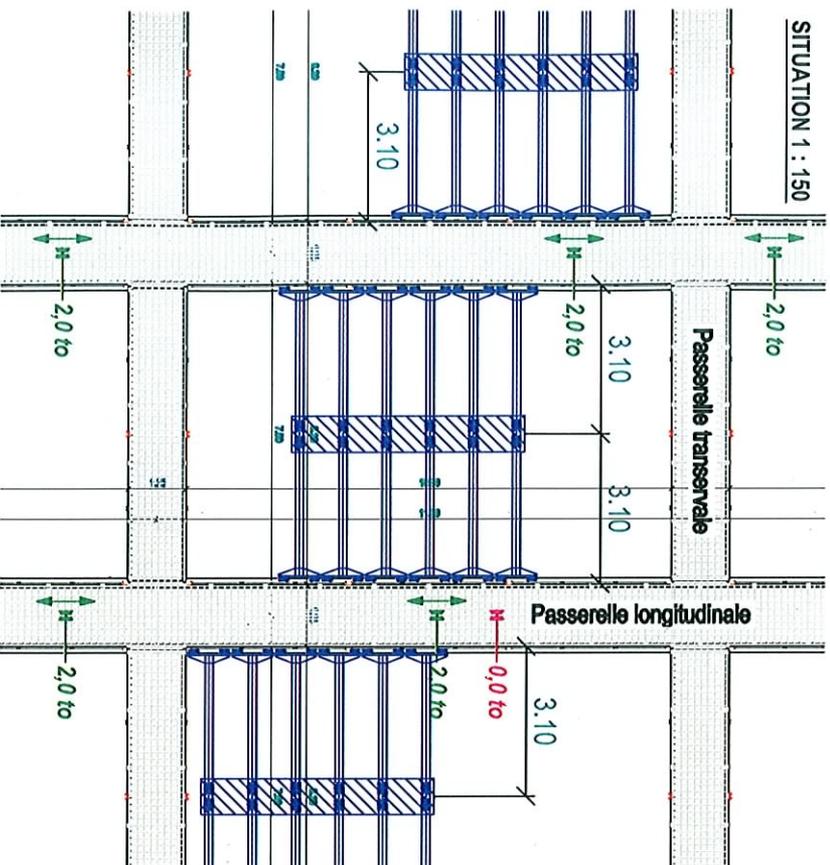
### Description du cas de charge admissible :

- Les 2 charges verticales de 2 tonnes sont centrées sur la poutre mobile.
- Les 6 poutres mobiles peuvent être chargées simultanément.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de niveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de niveau.
- La charge maximale admissible par poutre est de 4 tonnes avec un maximum de 2 tonnes par chariot.

### Légende :

-  Charge maximum admissible 12T sur l'ensemble de la zone hâchurée
-  0,0 to Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
-  Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
-  Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
-  2,0 to Chariot support niveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
-  0,0 to Chariot support niveau hors service, donc sans charge.

### SITUATION 1 : 150



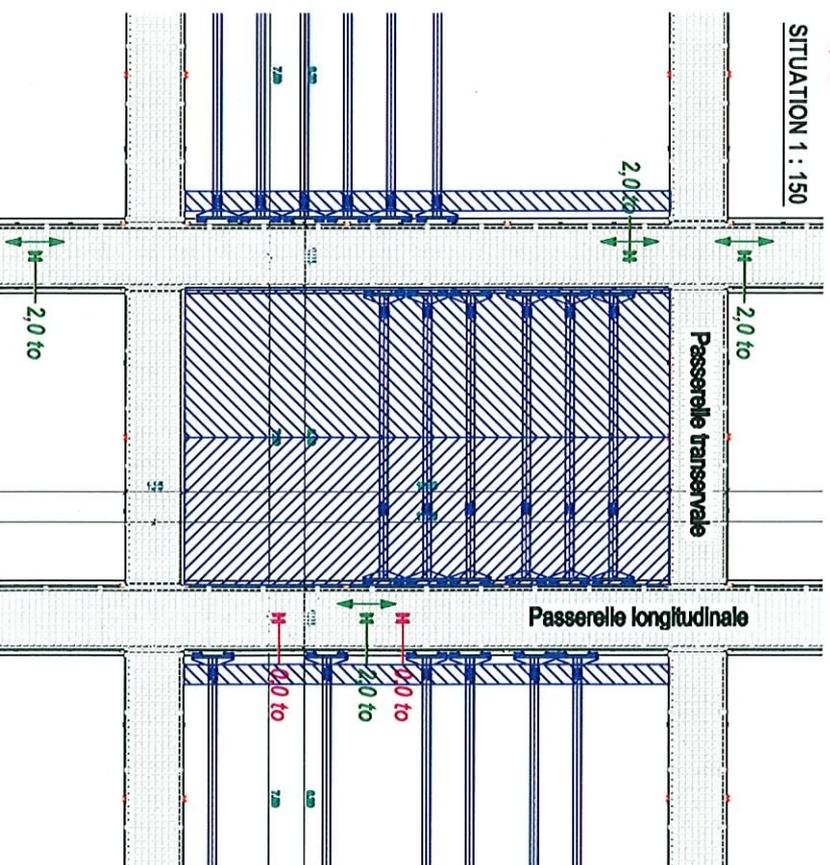
### Description du cas de charge admissible :

- Une charge à une extrémité et l'autre charge sur l'autre moitié de la poutre mobile poutre
- Les 6 poutres mobiles peuvent être chargées simultanément.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de niveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de niveau.
- La charge maximale admissible par poutre est de 4 tonnes avec un maximum de 2 tonnes par chariot

### Légende :

-  Charge maximum admissible 6T sur l'ensemble de la zone hâchurée
-  0,0 to Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
-  Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
-  Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
-  2,0 to Chariot support niveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
-  0,0 to Chariot support niveau hors service, donc sans charge.

### SITUATION 1 : 150



# Notice d'utilisation des poutres roulantes

## Cas 3 / 7

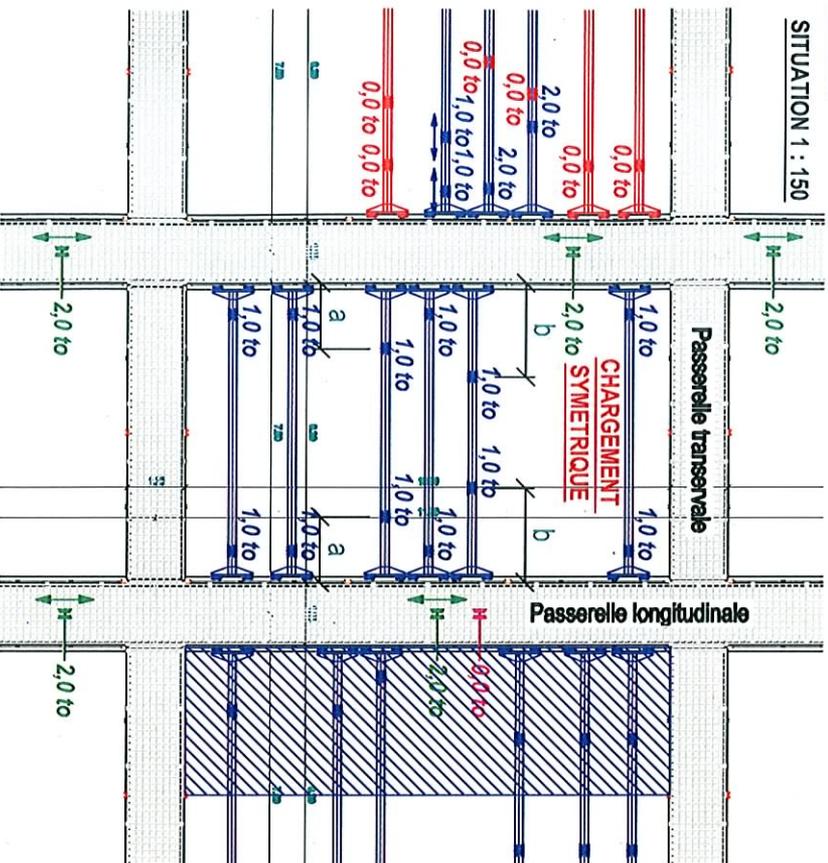
### Description du cas de charge admissible :

- Les 2 charges verticales de 2 tonnes sont placées symétriquement sur la poutre mobile.
- Les 6 poutres mobiles peuvent être chargées simultanément.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de niveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de niveau.

### Légende :

-  Chariot porte palan en service avec une charge de 1,0 tonne ou 2,0 tonnes.
-  Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
-  Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
-  Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
-  Chariot support niveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
-  Chariot support niveau hors service, donc sans charge.
-  Charge maximum admissible 6T sur l'ensemble de la zone hachurée

### SITUATION 1 : 150



# Notice d'utilisation des poutres roulantes

## Cas 4 / 7

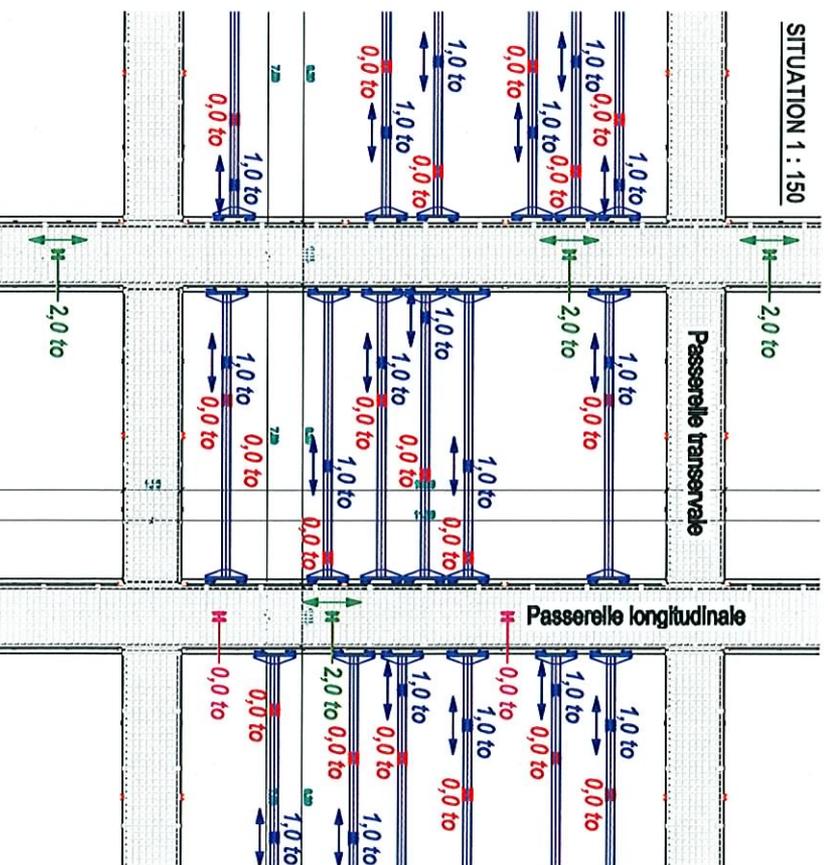
### Description du cas de charge admissible :

- Si 1 chariot est chargé avec 1,0 tonnes, le deuxième n'est pas chargé, sauf s'il est placé selon le cas 1 ou 2 ou 3.
- Les 6 poutres mobiles peuvent être chargées simultanément.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de niveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de niveau.

### Légende :

-  Chariot porte palan en service avec une charge de 1,0 tonne.
-  Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
-  Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
-  Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
-  Chariot support niveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
-  Chariot support niveau hors service, donc sans charge.
-  Charge maximum admissible 6T sur l'ensemble de la zone hachurée

### SITUATION 1 : 150



# Notice d'utilisation des poutres roulantes

## Cas 5 / 7

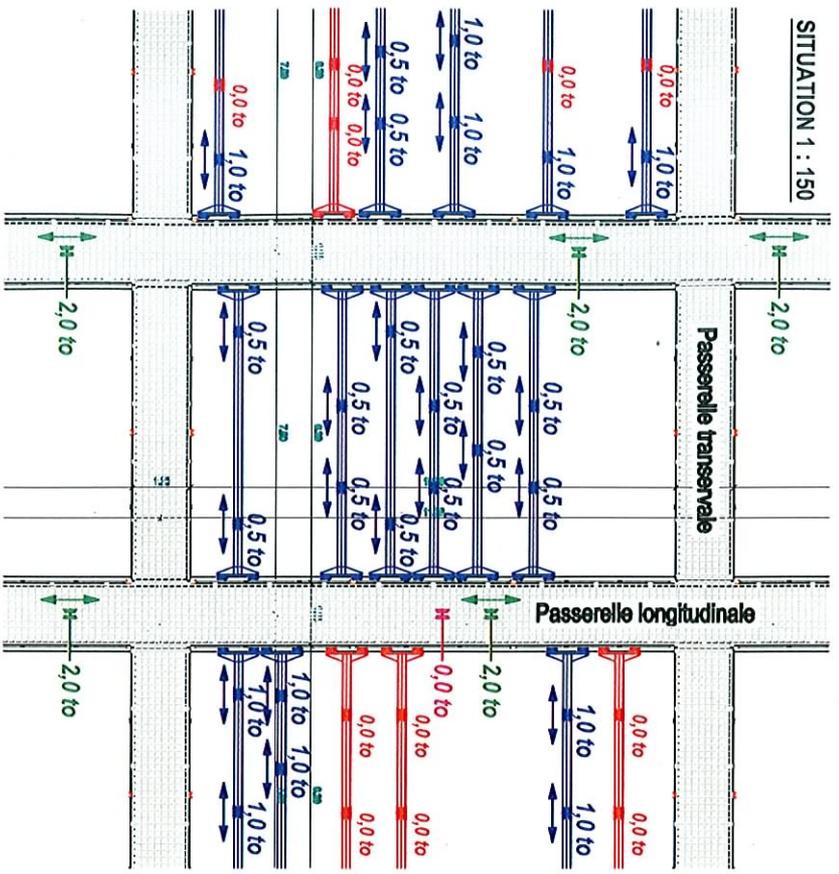
### Description du cas de charge admissible :

- Si les 2 chariots sont chargés avec un emplacement aléatoire, la charge verticale est limitée à 0,5 tonne par chariot.
- Les 6 poutres mobiles peuvent être chargées simultanément.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de riveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de riveau.

### Légende :

- 2,0 to** Chariot porte palan en service avec une charge de 0,5 à 2 tonnes suivant les cas.
- 0,0 to** Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
- 0,0 to** Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
- 2,0 to** Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
- 2,0 to** Chariot support riveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
- 0,0 to** Chariot support riveau hors service, donc sans charge.

SITUATION 1 : 150



# Notice d'utilisation des poutres roulantes

## Cas 6 / 7

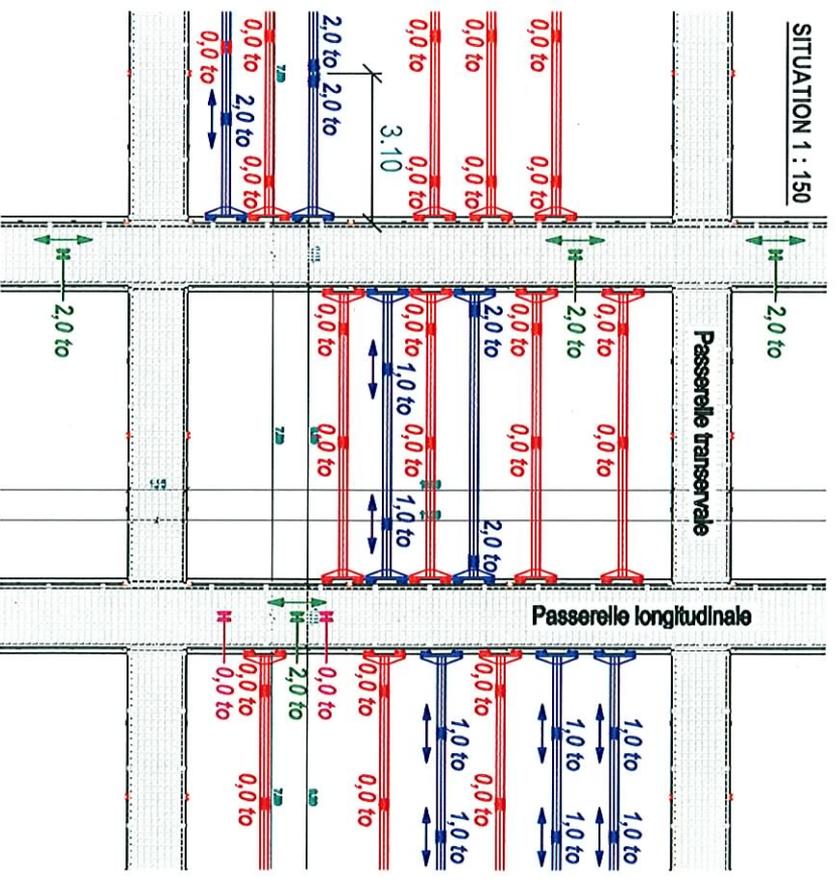
### Description du cas de charge admissible :

- Si une ou deux poutres mobiles ne sont pas chargées, il n'est pas possible d'augmenter la charge sur les autres.
- Par travée, il ne peut y avoir qu'un chariot support de riveau chargé avec 2,0 tonnes.
- Les chariots des poutres mobiles peuvent être chargés en même temps qu'un chariot support de riveau.

### Légende :

- 2,0 to** Chariot porte palan en service avec une charge de 2,0 tonnes.
- 0,0 to** Chariot porte palan hors service, donc sans charge.
- 0,0 to** Emplacement du chariot porte palan pouvant être défini par l'exploitant.
- 2,0 to** Emplacement du chariot porte palan obligatoirement à l'emplacement indiqué.
- 2,0 to** Chariot support riveau en service avec une charge de 2,0 tonnes.
- 0,0 to** Chariot support riveau hors service, donc sans charge.

SITUATION 1 : 150





**Projet : 77280 Construction d'un Zénith à Strasbourg**

**Client : Pertuy Construction**

**Cas de charges admissible dans le cas d'élingage incliné**

N°	Cas de charge Description	Élément solicité	Charge oblique		Charge verticale simultanée	Remarques
			Intensité	Angle entre élingues		
1Y	Elingage entre deux poutrelles mobiles	Poutre mobile perpendiculairement à son axe	1 charge de 1,5 to par poutre mobile (charge suspendue 3,0 to)	30° (max)	1 charge de 1,5 to par poutre mobile	Les directives de la notice d'utilisation doivent toujours être respectées en tout point.
2Y	Elingage sur une même poutrelle mobile	Poutre mobile parallèlement à son axe	2 charges de 1,5 to par poutre mobile (charge suspendue 3,0 to)	90° (max)	—	Les directives de la notice d'utilisation doivent toujours être respectées en tout point.
3Y	Elingage sur un rail de roulement des poutrelles mobiles	Rail de roulement des poutres mobiles perpendiculairement à son axe	1 charge de 1,5 to par rail de roulement	30° (max)	2 charges de 1,5 to par rail de roulement	Les directives de la notice d'utilisation doivent toujours être respectées en tout point.
4Y	Elingage sur un rail de support des rideaux de scène	Rail support des rideaux de scène perpendiculairement à son axe	1 charge de 2,0 to par rail de support des rideaux de scène	90° (max)	—	Les directives de la notice d'utilisation doivent toujours être respectées en tout point.



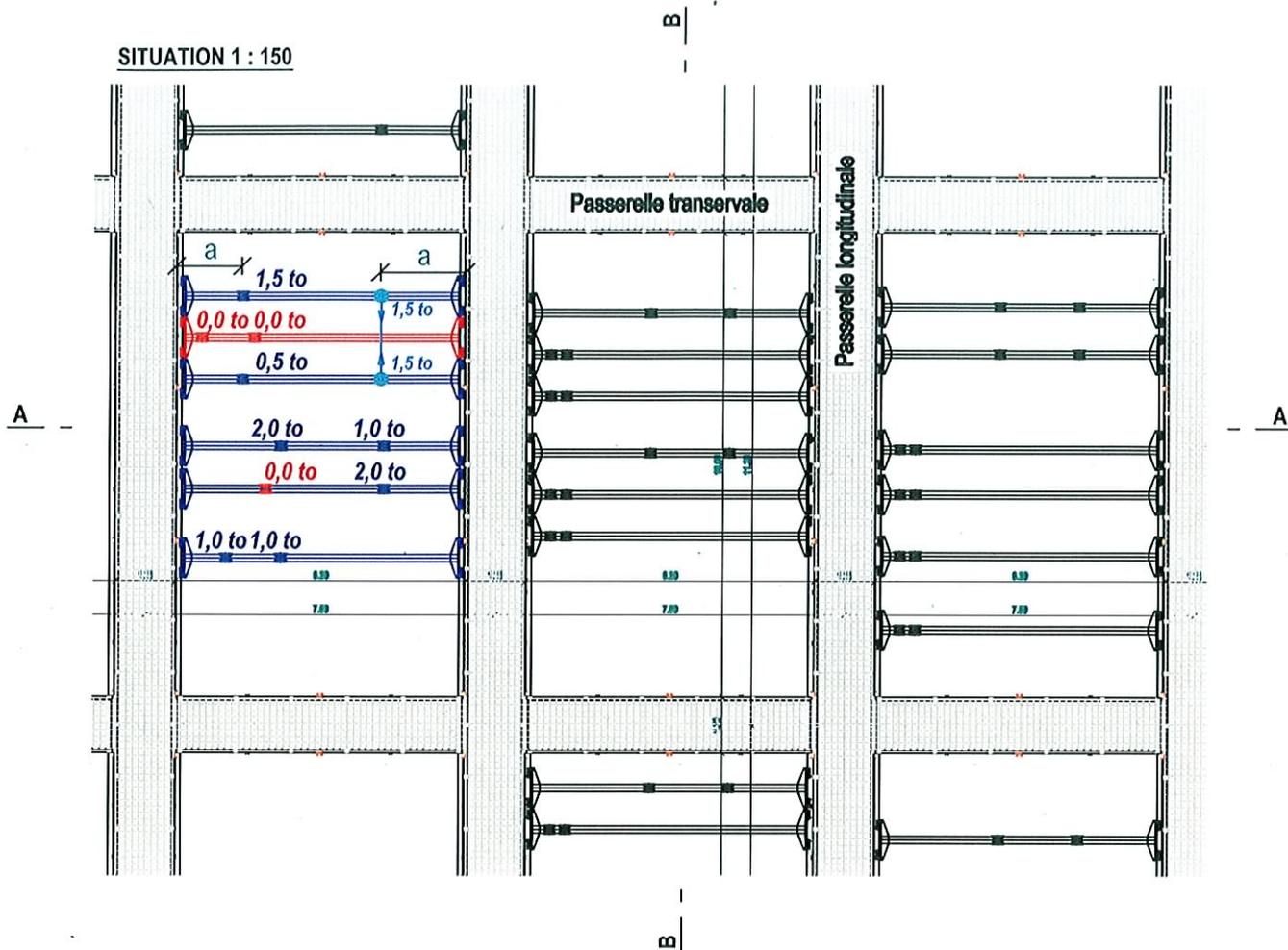
## NOTICE D'UTILISATION DU GRILL TECHNIQUE



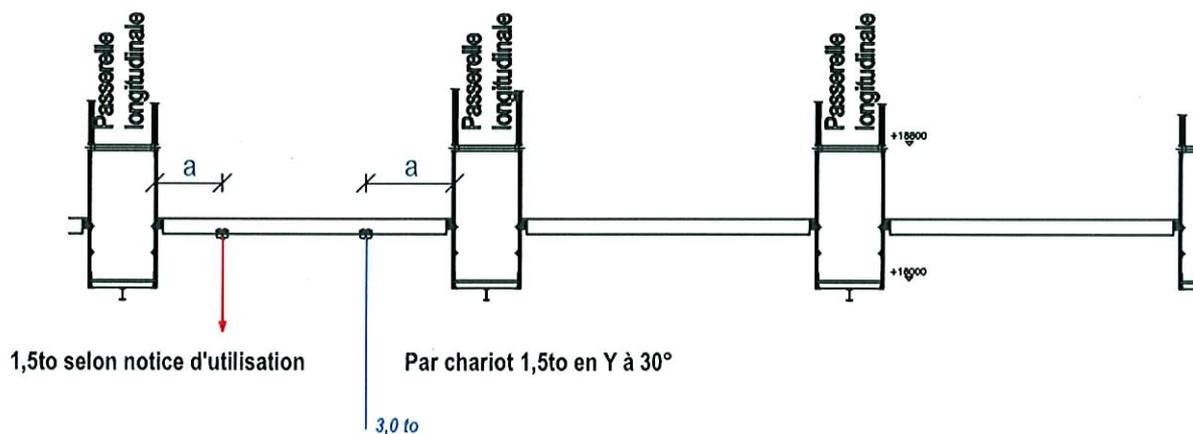
### 5B. CHARGES ÉLINGUÉES NON VERTICALEMENT

---

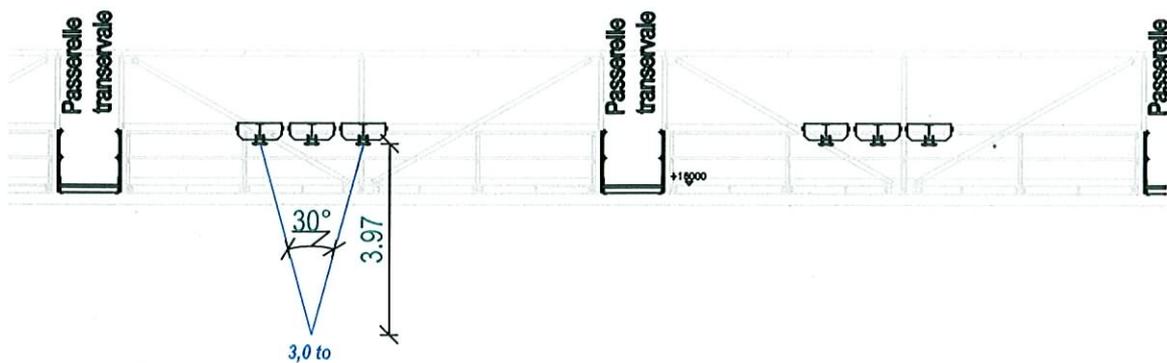
SITUATION 1 : 150



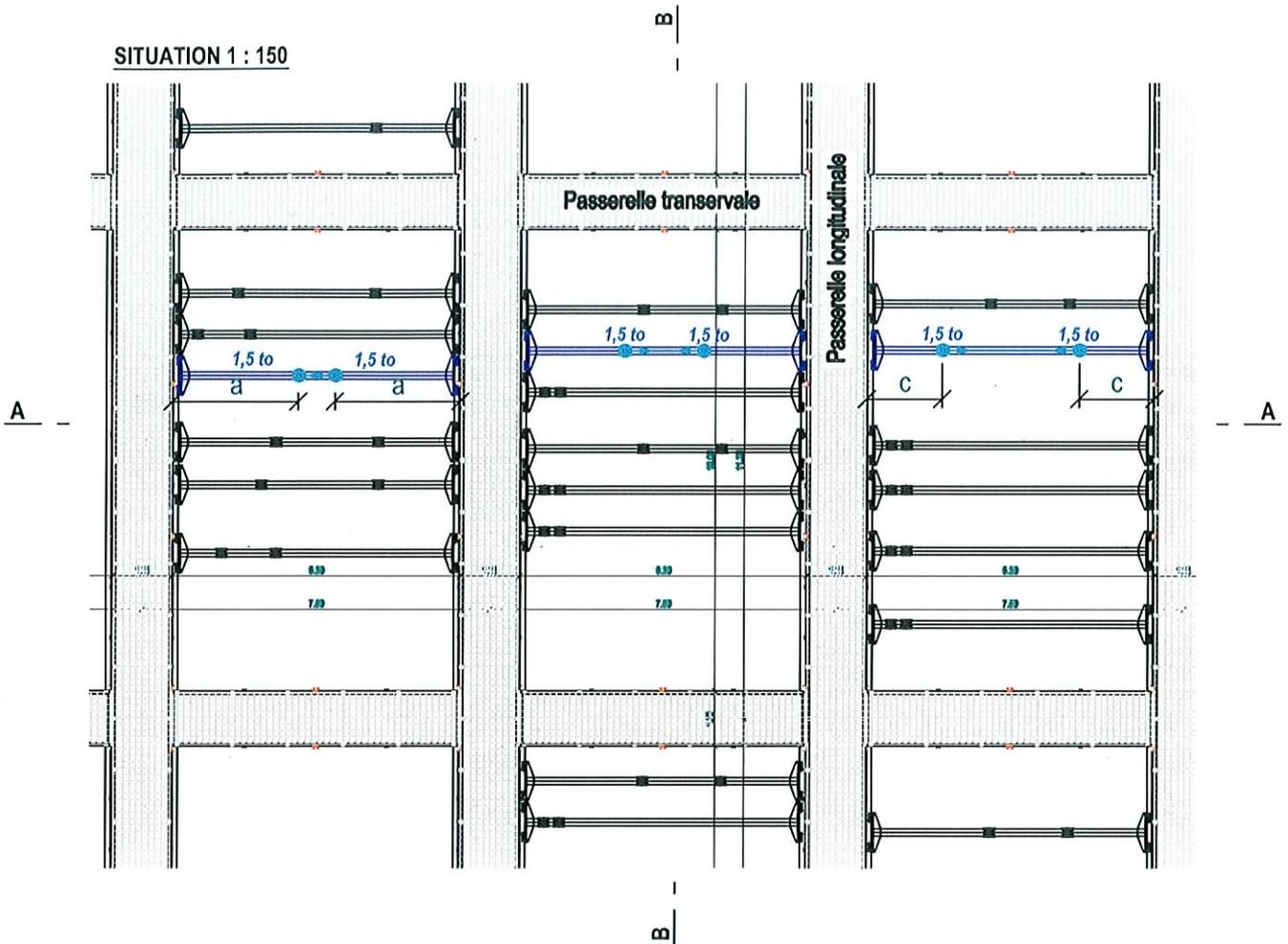
COUPE A-A 1 : 150



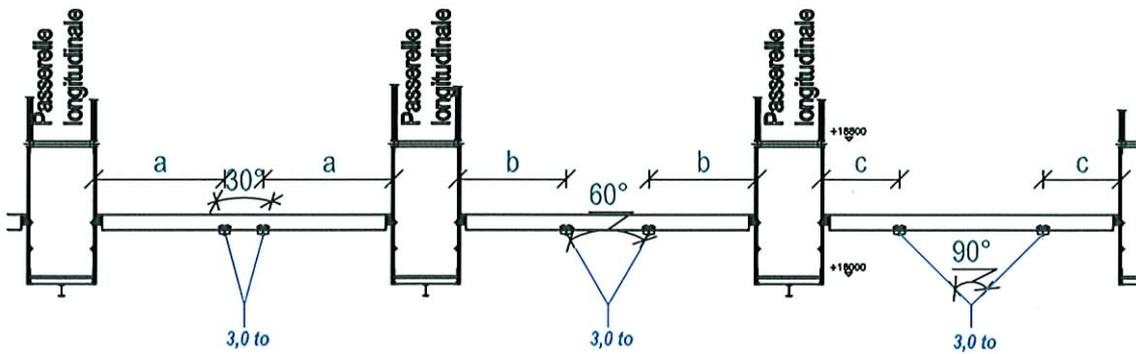
COUPE B-B 1 : 150



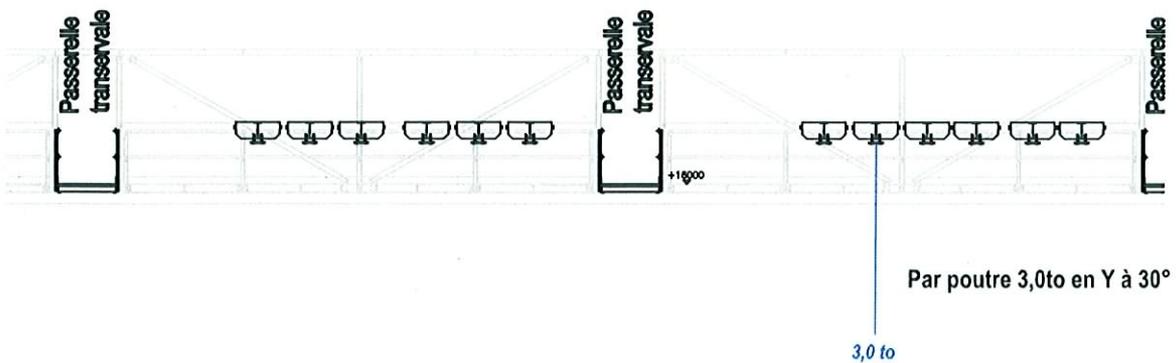
SITUATION 1 : 150



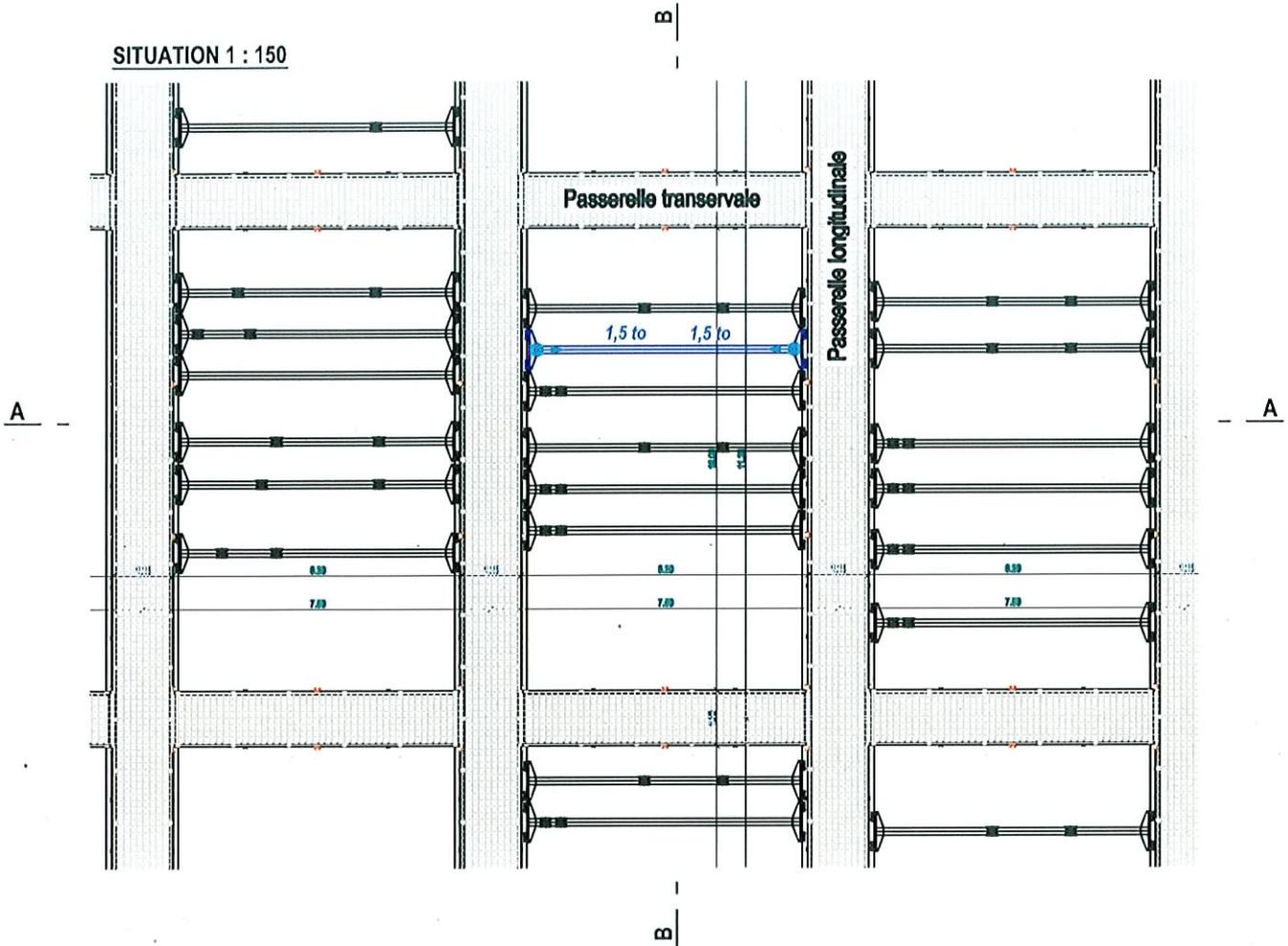
COUPE A-A 1 : 150



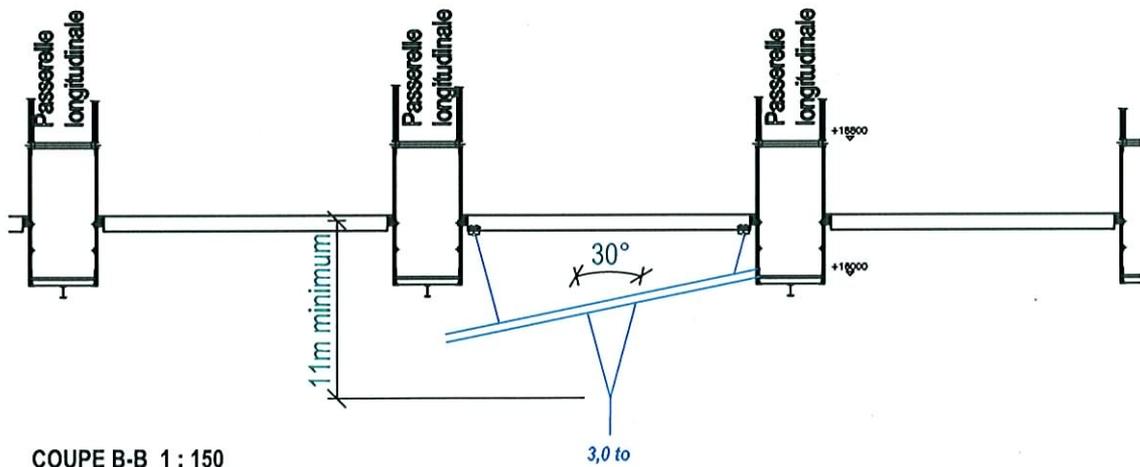
COUPE B-B 1 : 150



SITUATION 1 : 150



COUPE A-A 1 : 150



COUPE B-B 1 : 150

